

# Ecole Claude Monet – Degré

## Procès verbal du conseil d'école du 29 juin 2021

### Présents :

Mesdames Dagon, Dommée, Murail et Vaudel, Monsieur Coutineau : Représentants des parents d'élèves  
Monsieur Blot : Maire de la commune  
Mme Bouteloup : Conseillère aux Affaires Scolaires  
Mmes Frézals, Lebaudy, Lefebvre et Piette : Enseignantes  
Mme Lemaire : Directrice

### **1-Activités et sorties pédagogiques**

-Natation à la piscine des Ardiers (GS-CP) du L 17-05 au L 28-06

-Natation à la piscine de Coulaines (CP-CE1) du V 21-05 au V 2-07

**Remarque :** Le coût des entrées à la piscine et le transport sont d'habitude réglés intégralement par la Mairie. Mais cette année, à cause du protocole sanitaire lié au COVID, une seule classe était autorisée à fréquenter la piscine sur un même créneau horaire (deux d'habitude).

Le coût du transport a donc été multiplié par deux.

L'Association des Parents d'élèves a accepté de prendre en charge une partie des frais de transport lié à la réservation d'un deuxième car.

L'Association Sportive Scolaire de Degré (la coopérative de l'école) prend le reste à sa charge afin de laisser la gratuité de cet apprentissage aux familles.

**Pour information :** Entrée piscine avec prise en charge par un maître-nageur : environ 6,80€ par élève.

Aller-retour en car : environ 80€.

Cette année, pour deux classes : 265€ entrées et 1000 € de transport.

-Escalade sur la structure mobile prêtée gracieusement par le Conseil Départemental du 1er au 17 juin (5 ou 6 séances prévues par ½ classe) :

> GS-CP-CE1 : sans matériel, encadrés par les enseignantes et des parents volontaires.

> CE2-CM1-CM2 : avec baudriers et cordes, encadrés par la monitrice d'escalade du Conseil Départemental et des parents agréés.

Coût : cotisation complémentaire d'un montant de 88,43€ pour assurer la structure, le matériel prêté et les utilisateurs + repas de la monitrice.

-Randonnée contée aux Etangs Chauds au Mans V 18-06 (TPS-PS-MS et GS-CP).

Transport pris en charge par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

-Journée prévention routière avec Groupama à titre gracieux (CE2, CM1 et CM2) L 21-06.

Partie théorique sur les panneaux et le fonctionnement d'un vélo.

Partie pratique portant sur la maîtrise du vélo.

Coût : prise en charge du repas des deux animatrices.

-Spectacle « Elmer, l'éléphant multicolore » M 29-06, présenté par la compagnie La Roulotte dans la cour de l'école (tous les élèves) en deux séances pour respecter le non brassage.

-Second exercice d'évacuation incendie, obligatoire, réalisé le 22/06 pour les classes de la rue Principale ; réalisé en fin de sieste le 29/06 pour les PS-MS.

Les plans précisant les lieux de regroupement (ou de confinement pour le Plan Particulier de Mise en Sécurité) sont affichés dans les locaux.

## **2-Stage de remise à niveau**

Chaque été, des stages de remise à niveaux sont organisés par l'Education Nationale.

Les élèves ont la possibilité de réviser le français et les maths la première semaine de juillet et la dernière d'août.

Nous proposons systématiquement ce stage aux élèves de CM2 car il avait lieu dans le collège de secteur (La Madeleine), cela permettait une remise en route et une rentrée facilitée pour nos futurs 6ème.

Cette année, ce stage ne s'adresse qu'aux élèves en difficulté et les groupes de 5 à 8 enfants doivent appartenir à une même classe et doivent obligatoirement être pris en charge par leur enseignante.

A Degré, nous n'avons pas autant d'enfants en difficulté par classe et les enseignantes ne sont pas volontaires.

## **3-Préparation de la rentrée 2021**

> Effectifs :

Classe 1 : 2 TPS / 12 PS / 11 MS > 25 élèves avec Carole Lebaudy et une ATSEM

Classe 2 : 11 GS / 10 CP > 21 élèves avec Marina Lemaire et une autre enseignante pour la remplacer en classe sur sa journée administrative et notre ATSEM Chantal Cabaret

Classe 3 : 16 CE1 / 6 CE2 > 22 élèves avec Hélène Lefebvre

Classe 4 : 6 CE2 / 13 CM1 > 19 élèves avec Géraldine Piette

Classe 5 : 19 CM2 avec Françoise Frézals

Total : 106 élèves contre 108 en 2020-21 (11 CM2 partent).

> Rappel des horaires de cette année, nous gardons les mêmes pour la rentrée :

Accueil dès 8h35 pour un début des cours à 8h45.

Pause méridienne pour toutes les classes : 11h45-13h30.

Reprise des cours à 13h30.

Fin des cours à 16h30. Puis sortie des élèves.

Pour les élèves de la classe de Mme Lebaudy, l'entrée se fera soit par la rue de l'Arche (comme cette année) soit par la rue Principale (comme au temps où il n'existait pas de protocole sanitaire).

L'information sera précisée aux parents dans un mail qu'ils recevront fin août. Cela dépendra du protocole sanitaire éventuel du moment.

> Main d'œuvre : Victoire Hermange-Carnet, agent en service civique, termine son contrat le 6 juillet.

Nous avons fait la demande pour qu'une personne la remplace. C'est l'Education Nationale qui recrute.

**Les postulants au poste de Service Civique doivent passer par le site « [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr) ».**

Dans le cas où un protocole sanitaire resterait en vigueur à la rentrée de septembre, nous demandons à la mairie de prévoir une personne en renfort pour l'accueil des Petits le matin (prise en charge des enfants, lavage des mains...) en attendant l'embauche d'un agent en service civique. Elle a eu lieu en novembre pour l'année scolaire qui se termine.

#### **4-Entretien et travaux**

> Une structure de jeux utilisable par les enfants de 3 à 12 ans sera installée en septembre.

> Demande de remplacement des soufflets anti-pince doigts qui sont fendus.

> Demande d'installation de deux carrés de terre végétale pour jardiner avec les élèves (mêmes dimensions que celui déjà existant, emplacement au bord du chemin goudronné près du premier carré).

> Classe d'Hélène Lefebvre : Démontage de certains porte-manteaux et demande d'acquisition d'un meuble de rangement.

> Classe de Marina Lemaire : Nettoyage des évacuations d'eaux usées devant la classe. Le niveau de l'eau monte sans que l'on puisse sortir de la classe lors des gros orages.

> Classe de Françoise Frézals :- Demande d'installation de roulettes sous les étagères en bois pour faciliter le ménage (demande du personnel de ménage) et de remplacement des tampons usés sous certaines chaises.

-Demande de révision des ordinateurs de la bibliothèque attenante avec installation des logiciels Géogébra et Scratch ainsi qu'un accès à Internet sur chaque poste.

-Demande d'une visionneuse pour projeter la page d'un livre par l'intermédiaire du vidéoprojecteur.

> Salle informatique : demande de vérification du fonctionnement des ordinateurs dont les prises ont pris l'eau lors des orages de juin.

> Demande de réfection du muret qui sépare les deux cours.

## 5-Remarques des parents d'élèves portées au conseil d'école par leurs représentants

### Compte-rendu réalisé par les représentants des parents élus :

Les représentants des parents ont reçu 31 retours des parents.

Parmi les 31 retours, 23 indiquaient « RAS », 8 retours exprimaient des remarques ou questions.

Les mots ont été lus pendant le conseil. Les thèmes et réponses sont exposés dans la suite :

#### Remerciement (concerne 3 retours)

*L'ensemble du personnel de l'école (personnel de mairie et enseignants) a été remercié pour son engagement auprès des enfants et pour la gestion de la crise sanitaire.*

#### Cantine et affichage des menus (concerne 5 retours)

- *Il est fait remarquer que depuis le mois d'avril le menu de la cantine n'est plus affiché ni sur les panneaux de l'école, ni sur le site web. Il en est de même en général dans les premières semaines après les vacances scolaires. Serait-il possible de remédier à ce problème d'information sur les menus ?*

Réponse de la mairie : Il y a eu effectivement un « petit couac » après les vacances d'avril à cause du confinement et du décalage des vacances. Les stocks et les menus ont dû être revus en urgence, la mairie n'a donc pas pu procéder à la rédaction et à l'affichage.

Lors de fortes périodes d'activités à la mairie (comme par exemple la mise en place de nouveau protocole en lien avec la crise sanitaire), la transmission des menus à l'école ou la mise à jour sur le site web peuvent être omises. La mairie encourage les parents qui remarquent ces manquements de leur en faire part pour qu'elle rectifie et procède aux mises à jour.

- *Un retour indique que les repas sont moins élaborés cette année et donc moins nourrissants pour les enfants (ex quiche ou friand salade + dessert alors qu'il serait préféré un repas plus classique « entrée, viande féculent, dessert »).*

Les enseignantes font remarquer qu'elles trouvent, quand elles mangent à la cantine, que les repas sont équilibrés et leur paraissent tout à fait conséquents en quantité.

Pour information, Emilie est agent de restauration, elle élabore et prépare elle-même les repas. Afin qu'elle puisse préparer également des desserts maison (ex : semoule, riz au lait..), la mairie a investi dans une cellule de refroidissement pour la cantine. De plus, elle travaille en concertation avec un conseiller municipal de Degré qui est chef cantinier au Mans. La mairie s'engage donc à ce qu'il soit proposé aux enfants des repas équilibrés, en quantité suffisante, avec un repas végétarien par semaine (comme l'impose la loi). Elle a même fait en sorte qu'à la reprise de l'école après le premier confinement, il y a un an, les enfants aient des plats chauds, même si les contraintes du protocole sanitaire étaient extrêmement contraignantes.

- *Il est demandé, par une famille, si des solutions pourraient être trouvées pour diminuer le bruit à la cantine ?*

La mise en place de 2 services de cantine depuis 2021 réduit déjà considérablement le bruit. Ensuite, des dessins sont placés aux murs, ce qui atténue l'effet de résonance. Les enseignantes se proposent de réfléchir à d'autres types de décoration, peut-être plus rigides et atténuants plus de bruit et qui respectent également les contraintes de nettoyage (ces ajouts ne doivent pas engendrer plus de poussière dans ce lieu de repas).

#### Encadrement des petits (concerne 3 retours)

- *Il est fait remarquer que les petits ne sont pas correctement habillés à la sortie. Il semble qu'ils ne soient pas aidés pour remettre et fermer le manteau en hiver ou à bien remettre le T-shirt dans le pantalon. Il y a peut-être un manque de temps accordé à ceci au moment de la pause déjeuné.*

Avec le protocole sanitaire, il a été demandé que les enfants aient des vêtements faciles à remettre par eux même pour éviter trop les contacts.

3 personnes le midi sont en charge de gérer les enfants, ce n'est pas assez pour bien faire attention à ces aspects pour tous les enfants.

Les enfants sont donc considérés autonomes, se débrouillant seuls (c'est le principe à l'école). Certains le sont déjà, d'autres pas encore, les enseignantes sont conscientes de cela mais il est difficile parfois pour elles de repérer vraiment précisément quels enfants demandent plus d'attention. Les parents sont donc invités à en discuter avec l'enseignante et/ou l'atsem dès qu'ils en éprouvent le besoin. Les moyens de communications sont bien sur directement au portail mais également via le cahier de liaison, pour exprimer la remarque ou pour demander un rendez-vous.

#### Horaires (concerne 5 retours)

- *Il semble que parfois les enfants ne peuvent être accueillis dès 8h35 car le/les portails ne sont pas ouverts. A contrario, les enfants sortent parfois de classe après 16h30, ou peuvent parfois être récupérés avant 16h30. Cela peut poser problème à certaines familles. Surtout quand il a été demandé aux parents de bien respecter l'arrivée des enfants pour 8h45 dernier délai (avec le portail qui est maintenant fermé après cette heure).*

L'information sur les horaires en début d'année a pu prêter à mauvaise interprétation :

L'accueil est possible dès 8h35. **Les cours commencent à 8h45.** Les enfants doivent donc arriver avant 8h45 pour avoir le temps de regagner leur classe, s'installer pour pouvoir commencer à 8h45. C'est pour cela que le portail est fermé à 8h45 pour que les cours commencent dans le calme.

**La fin des cours est à 16h30.** Les enfants finissant à 16h30 au plus tôt, ils ne peuvent être au portail dès 16h30. Ils sont donc récupérés un peu plus tard par les parents au niveau des portails.

Si un parent remarque que l'horaire de 8h35 n'est pas bien respecté, il est invité à en faire part à la mairie ou aux enseignantes concernées car il s'agit peut-être tout simplement d'une montre à réajuster !

Il est rappelé qu'avant l'ouverture de l'école, c'est-à-dire avant 8h35, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents, même s'ils sont seuls à attendre devant l'école. L'école ou la mairie ne pourrait être tenu responsable en cas de problème avant cet horaire.

#### Crise sanitaire (concerne 1 retour)

- *Certains enfants demandent quand les récréés seront faites en commun.*

*Il est demandé s'il est prévu d'avoir des tests rapides et si/quand les enfants seront testés.*

Tous ces aspects sont imposés dans le cadre du protocole sanitaire et sont gérés par le ministère qui fait redescendre les instructions dans les écoles. Les enseignantes sont donc dépendantes des informations du ministère et de l'éducation nationale. Elles font tout leur possible dès que le protocole s'allège (ou non), et en concertation avec la mairie.

Il est donc malheureusement impossible de prévoir et d'indiquer s'il y aura des tests faits à l'école à la rentrée ou si les récréés pourront être faites en commun, comme il en est de même concernant tous les sujets dépendants du protocole sanitaire...

Les enseignantes tiennent à faire remarquer qu'elles ont toujours eu tout ce qu'il fallait de la part de la mairie (ex : savon, lingettes, gel HA...) pour assurer la sécurité sanitaire de tous malgré l'organisation devant parfois se faire dans la précipitation.

#### Organisation (concerne 4 retours)

- *Serait-il possible d'avoir un trombinoscope des personnes intervenantes auprès des enfants, indiquant leurs noms et leurs missions. Les parents connaissent bien évidemment les enseignantes mais moins le personnel de la mairie, par exemple, ou les intervenants extérieurs.*

*Il serait bien que les parents soient informés quand il y a des nouvelles personnes intervenant à l'école en cours d'année (exemple étudiants en STAPS, accueil de collégien en stage d'observation, remplacement d'un personnel de mairie...).*

La mairie s'engage à mettre à jour le site internet de la commune dès la rentrée 2021/2022, dans la rubrique « école », avec les noms et missions du personnel s'occupant de nos enfants au quotidien, et avec l'accord de chacun, une photo.

Concernant les personnels intervenant ponctuellement, l'information est déjà donnée dans les cahiers de liaison.

Les représentants de parents aimeraient au cours de ce dernier conseil reprendre quelques points qui avaient été soulevés lors des conseils précédents à distance.

- *Discussion sur la cantine : la possibilité aux enfants « sages » de sortir même si d'autres sont plus indisciplinés.*

Ceci n'est pas possible, les enfants sont accompagnés de la cantine à la cour de récréation, il n'y a qu'une personne pour les accompagner, celle-ci ne peut pas faire plusieurs allers-retours et laisser un groupe d'enfant seul à la cantine.

- *La mise en place d'un panneau d'affichage du côté de l'entrée de la maternelle.*

La mairie a conscience de ce problème. Des devis ont été préparés. Mais ceci a un coût non négligeable et ne pourra peut-être pas être pris en charge cette année. S'il y a des bricoleurs motivés par la confection d'un panneau, qu'ils se fassent connaître auprès de la mairie pour voir ce qui peut être mis en place à moindre frais !

Il est rappelé que l'entrée par le portail Rue de l'arche est « provisoire », mais il ne peut pas être donné de dates de retour « à la normale ». Les informations principales sont affichées sur le panneau Rue principale et sur le site de la mairie (voir plus haut) et les informations importantes dans le cahier de liaison.

- *Les représentants de parents aimeraient encourager la mairie à utiliser le cahier de liaison pour faire remonter aux parents des problèmes constatés (comme par exemple les dégradations dans les toilettes). Les parents ainsi informés peuvent en discuter avec leurs enfants et ainsi aider la mairie et les enseignantes à gérer ce genre de problème.*

La mairie indique qu'elle prévient d'abord les enseignantes et règle la plupart de ces incidents grâce aux enseignantes. Si l'information doit être transmise aux parents, elle l'indique dans le cahier de liaison (ex : rappel pour la garderie et les serviettes de cantine)

### Divers

Géraldine Piette nous a fait part que les CM allant à la garderie souhaitaient un endroit à l'extérieur pour faire leurs devoirs. Il a été soumis l'idée d'avoir des grands calendriers pour que les enfants l'utilisent comme tablette. A vos dons !!!

La directrice rappelle que le mail n'est pas le moyen de communication le plus adapté entre les maitresses et les parents. Les mails ne sont pas lus systématiquement tous les jours. A contrario, les cahiers de liaison sont regardés chaque jour et le répondeur de l'école est consulté également à chaque récréation. N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe enseignante dès que vous avez une remarque. Vous pouvez également contacter un membre des représentants des parents d'élèves si vous voulez être accompagnés.

Les représentants de parents et la mairie indiquent que tout parent de bonne volonté ayant des propositions d'amélioration et voulant proposer son aide à la réalisation de ces améliorations (ex : panneau d'affichage) est fortement encouragé à se faire connaître ☺

Pour finir, les enseignantes sont à la recherche de petits pots en verre (type compote bébé), grands calendriers, cartons, ou tout autre matériel de récupération !

Bonnes vacances d'été à toutes et tous.

Présidente de séance : Mme Lemaire